Envoyé en préfecture le 03/07/2026
Reçu en préfecture le 03/07/2026
Publié le
ID : 029-242900769-20260625-20260625_44-DE

CCA GGLOMÉRATION
CONCARNEAU CORNOUAILLE
Arrondissement de Quimper • Département du Finistère

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU JEUDI 25 JUIN 2026 **N° 20260625_44**

OBJET • Participation financière à l'investissement des médiathèques • commune de Trégunc

Nombre d'élus communautaires • 48
Présents • 36
Pouvoirs • 11
Votants • 47

Par convocation en date du 18 juin 2026, les membres composant le conseil communautaire de Concarneau Cornouaille Agglomération se sont réunis le 25 juin 2026 à l'hôtel d'Agglomération à 18h30, sous la présidence de Monsieur Olivier BELLEC, Président.

PRÉSENTS • BELLEC Olivier, BERTHOU Cathy, BLOT Jean-Louis, BRAESCU-ANDRIEU Morgane, COUILLARD Philippe, CRUAU Ludivine, DANJOU Maryse, DAUTEL Christian, EPARVIER Marie-Hélène, ESVANT Catherine, GUILLOU Claude, GUILLOU Valérie, KERHERVE Julien, LALLEMENT Dominique, LAMOUR Patrick, LE BON Thomas, LE BRIS Gilbert, LE CALVEZ Fabienne, LE CORRE Didier, LE GAILLARD Quentin, LESCA Véronique, LE PAGE Muriel, LESAGE Luc, LE BRETON Marie-Pierre, MANUSSET Sandrine, MAO Denis, MAREC Tiphaine, MARREC Gauthier, MARSAULT Aude, NIQUE Catherine, PAGNARD Guy, PATY Elena, PRIGENT Gildas, RANNOU Jacques, RAOUL Christine, ROSARIO Manon.

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR • ANDRO Guénaëlle (pouvoir à C. RAOUL), CAUGANT Daniel (pouvoir à Olivier BELLEC), LE MOAL Karen (pouvoir à Jacques RANNOU), CARDUNER Didier (pouvoir à Morgane BREASCU-ANDRIEU), JAMET Marie-Thérèse (pouvoir à Aude MARSAULT), DUPUY Julie (pouvoir à T. LE BON), LE BARON René (pouvoir à J. KERHERVÉ), HELIAS Sophie (pouvoir à L. CRUAU), GUILLOU Nils (pouvoir à T. MAREC), LOUSSOUARN Michel (pouvoir à D. MAO), NAVINER Marylène (pouvoir à Dominique LALLEMENT).

ABSENTS • LE BRETON Kévin

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE • Marie-Hélène ÉPARVIER

Envoyé en préfecture le 03/07/2026
Reçu en préfecture le 03/07/2026
Publié le
ID : 029-242900769-20260625-20260625_44-DE

Olivier BELLEC expose que par délibération n° 28/09/2017, le conseil communautaire a voté l'adoption d'un ensemble de règles encadrant les coûts de construction et du cofinancement des médiathèques communautaires entre les communes et l'agglomération, tant sur l'investissement que sur le fonctionnement. Par délibération n° 2021/09/23_21 du 23 septembre 2021, ces modalités ont été précisées et ont notamment introduit le principe d'un éventuel échéancier de versement du fonds de concours de la commune à CCA, en fonction de l'avancée des travaux réalisés.

Les travaux de la médiathèque de Trégunc ont démarré en décembre 2025 et devraient s'achever au cours du 2ème semestre 2027.

Ce projet se décompose en deux parties :
- Construction d'une médiathèque (compétence CCA)
- Construction d'un espace citoyen (compétence Trégunc)

Le coût total du projet est estimé à 3 686 723,87 € HT dont :
- 2 201 030,17 € pour la partie médiathèque
- 1 485 693,70 € pour l'espace citoyen.

Selon la clé de répartition définie dans les délibérations précédentes, la commune de Trégunc devra verser une subvention d'investissement de 555 681,00 € à CCA pour la partie médiathèque. Pour l'espace citoyen, Trégunc remboursera l'intégralité de la dépense, soit un montant de 1 485 693,70 €. Le solde de l'opération est financé par les subventions perçues sur le projet, le remboursement de FCTVA (Fonds de Compensation sur la Taxe sur la Valeur Ajoutée) et par la participation de CCA à la médiathèque.

Afin d'éviter des avances de trésorerie trop importantes entrainant un important recours à l'emprunt par CCA, il est proposé l'échéancier d'appels de fonds ci-dessous :

	Total	Participation de Trégunc	Appels de fonds à adresser à Trégunc		
			2026	2027	Estimation du dernier versement à la fin du chantier *
Médiathèque (article 13241)	2 201 030,17 €	555 684,00 €	166 704,30 €	166 704,30 €	222 275,40 €
Espace citoyen (article 4582)	1 485 693,70 €	1 485 693,70 €	445 708,11 €	445 708,11 €	594 277,48 €
Total	3 686 723,87 €	2 041 377,70 €	612 412,41 €	612 412,41 €	816 552,88 €

**Le dernier versement de la commune sera calculé sur les dépenses réelles réalisées par CCA*

Considérant les avis favorables de la commission moyens généraux du 9 juin 2026 et du bureau communautaire du 16 juin 2026,
Ayant entendu le rapporteur,
Après en avoir délibéré,

A 47 voix pour, 0 abstention, 0 voix contre,

Le conseil communautaire :

> **Valide** l'échéancier d'appel de fonds pour les travaux de la médiathèque de Trégunc.
> **Autorise** Monsieur le Président à signer tout document en lien avec cette affaire.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil communautaire.

Fait à Concarneau, le 26 juin 2026

Signé par : Olivier BELLEC
Date : 02/07/2026
Qualité : PRESIDENT CCA